

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1275-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 18 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1275-2023 visant un programme complémentaire au Programme visant à stimuler le développement et la concertation d'initiatives publiques et privées en matière d'habitation ».
2. Que ledit règlement a été approuvé par la Société d'habitation du Québec, le 22 mars 2024.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 28 mars 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 28 mars 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 28 mars 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier